CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E126695** **VALABLE JUSQU'AU** **15/06/2027**

ÉDITÉ LE 03/11/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 16/12/2013

Raison sociale : PLOMBERIE CHAUFFAGE DU TRAPEL

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 21/12/2023

Capital : 1 000

701 CHEMIN DU TRAPEL
11620 VILLEMOUSTAUSSOU

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CARCASSONNE B 799 179 494

Siret : 799 179 494 00023

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 9283685-9

Assurance Responsabilité Travaux :
APRIL 25066085878

Assurance Responsabilité Civile :
APRIL 25066085878

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2026

Téléphone : 06 73 53 99 68 **Fax :**

Portable : 06 73 53 99 68

Responsabilité légale :
BUSIN NICOLAS PRÉSIDENT

Site Internet : http://plomberiedutrapel.fr

E-mail : plomberiedutrapel@orange.fr

Effectif moyen : 14 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 406 073 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel	5	16/06/2024
5311	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m²	4	22/05/2025
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT 03/11/2026 16:21

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E126695** **VALABLE JUSQU'AU** **15/06/2027**

ÉDITÉ LE **03/11/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 16/12/2013
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 21/12/2023
Capital : 1 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CARCASSONNE B 799 179 494

Siret : **799 179 494 00023**
Code NACE : 4322A
Numéro caisse de congés payés : 9283685-9
Assurance Responsabilité Travaux :
APRIL 25066085878
Assurance Responsabilité Civile :
APRIL 25066085878
Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2026

Raison sociale : **PLOMBERIE CHAUFFAGE DU TRAPEL**

701 CHEMIN DU TRAPEL
11620 VILLEMOUSTAUSSOU

Téléphone : 06 73 53 99 68 **Fax :**
Portable : 06 73 53 99 68

Site Internet : http://plomberiedutrapel.fr
E-mail : plomberiedutrapel@orange.fr

Responsabilité légale :
BUSIN NICOLAS PRÉSIDENT

Effectif moyen : 14 **Tranche de classification :** EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	16/06/2024
5311	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m² Mention RGE	22/05/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	10/07/2025

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

03/11/2026 16:21

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.